



**Communiqué de presse**

**Pour diffusion immédiate**

## **Le CPRK saisit des bouteilles d'alcool destinées à la vente illégale**

**Kuujuuaq, Québec, 9 juillet 2018** – Les 3 et 4 juillet, le Corps de police régional Kativik (CPRK) a exécuté deux mandats de perquisition distincts qui lui ont permis de saisir une grande quantité d'alcool expédiée à Akulivik pour y être vendue illégalement. Des accusations ont été portées contre deux personnes.

Les agents locaux du CPRK ont été en mesure de recueillir des renseignements et de mener une enquête afin de stopper la vente illégale d'alcool dans la communauté. Le premier mandat de perquisition a donné lieu à la saisie de 46 bouteilles de vodka de 26 onces, alors que le deuxième mandat a donné lieu à la découverte de six sacs transparents de quatre litres remplis d'alcool à 94 %.

Tout renseignement concernant des activités suspectes, incluant la vente illégale d'alcool et de drogues, peut être communiqué confidentiellement au CPRK en composant le numéro sans frais 1-800-711-1800. Des récompenses pouvant atteindre 2 000 \$ peuvent être versées pour la communication de renseignements.

–30–

**Contact:**

Julien Viau-Petit  
Agent de communication  
Administration régionale Kativik  
Tel. 819-964-2961, poste 2388  
media@krg.ca

*Le CPRK a été créé par l'Administration régionale Kativik en 1996, en collaboration avec le Solliciteur général du Canada et le ministère de la Sécurité publique du Québec, pour maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique au Nunavik. Le CPRK a un poste de police dans chacune des 14 communautés de la région. Conformément à la Loi sur la police, la mission du CPRK et de chacun de ses membres est de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique; de prévenir et de réprimer le crime et les infractions aux lois et aux règlements municipaux dans la région Kativik, et d'en rechercher les auteurs.*